

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2016

Le conseil municipal d'enfants félicité par ses aînés

Présents : Roger FENET, Claude GUY, Claude BRENDEL, Sophie CHAPUIS, Jeannine MASNADA, Bernard JANODY, Jean-Louis GENTET, Marie-Christine CHANEL, Laurent TISSOT (départ à 20h00), Sabine RUY, Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS, Bruno BOUILLOUX, Magali PERNELET.

Excusés : Jean-Marie DAVI (pouvoir à Roger FENET), Pascal GROSBON (pouvoir à Magali PERNELET).

Secrétaire de séance : Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS.

Après ouverture de la séance à 18h00, le conseil municipal a approuvé le compte-rendu de la séance de juin après avoir entendu quelques précisions concernant les interventions musicales pendant le 25^{ème} anniversaire du jumelage célébré en 2017, puis a procédé à l'examen des questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Communauté de communes Bresse Dombes Sud-Revermont

Le conseil a entendu le compte-rendu du conseil communautaire du 06 juillet :

. Ecole de musique : un bilan de l'année a été dressé. Plusieurs projets sont à l'étude pour la semaine culturelle 2017, sur le thème « Gourmandises » (6 au 13/05). Les inscriptions pour l'école de musique communautaire auront lieu le 10 septembre à Druillat.

. Une commission locale d'évaluation des charges transférées a été créée.

. Zones d'activités : un atelier-relais de la zone du Mollard sera prochainement racheté par le locataire. Divers compromis sont en cours.

. Déchets : à compter du 15 octobre, les ordures ménagères seront collectées tous les 15 jours pendant la période hivernale (sauf pour les collectivités et les restaurants qui restent à un ramassage hebdomadaire). Une communication sera effectuée auprès de la population.

. Structures sportives : le planning des utilisations pour la rentrée de septembre est finalisé.

. Un défibrillateur sera installé au centre de loisirs Bulles de sourire à Saint-Martin-du-Mont (financé à 50 % par la réserve parlementaire de S. GOY-CHAVENT).

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le conseil municipal s'est prononcé contre (par 13 voix, 1 abstention et 1 vote favorable au périmètre) le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la communauté d'agglomération Bourg-en-Bresse agglomération et des communautés de communes Bresse Dombes Sud-Revermont, du canton de Coligny, de Montrevel-en-Bresse, du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, de Treffort-en-Revermont et de la Vallière tel qu'arrêté par le Préfet de l'Ain le 02 juin 2016.

Syndicat mixte Bourg-Bresse-Revermont

Le conseil municipal a émis un avis favorable (8 voix pour, 2 contre et 5 abstentions) au projet de schéma de cohérence territoriale Bourg-Bresse-Revermont (SCOT BBR) arrêté le 19 mai 2016. Une révision était nécessaire pour l'adapter aux contraintes de la loi NOTRe, du Grenelle de l'environnement, et des changements de périmètre. Le PLU de Tossiat devra être modifié dans les 3 années qui suivront pour le mettre en conformité avec le nouveau schéma.

Commission scolaire

Un compte-rendu du conseil d'école du 20 juin a été présenté. Deux nouveaux enseignants intégreront l'école à la rentrée de septembre : M. Rémy BOUZINHAC, nouveau directeur, et Mme Sandrine RETIF. L'effectif prévisionnel est de 141 élèves.

Les activités proposées en TAP pour la 1^{ère} période sont présentées. Le règlement de fonctionnement a été modifié.

L'aide aux devoirs est reconduite pour la rentrée, avec deux séances de 30 minutes (lundi et jeudi) assurées par un membre du personnel communal.

La commission réfléchit à un aménagement différent de la salle du restaurant scolaire.

Conseil municipal enfants (CME)

Des enfants du CME sont venus présenter le bilan de leur mandat qui a été qualifié de « belle année citoyenne ». Ils ont évoqué les différentes actions engagées : collecte de jouets, de bouchons (374 kg), la plantation d'un arbre dans le cadre de la COP21, la visite aux personnes âgées, leur participation à l'opération village propre, à l'inauguration de l'espace jeunes, l'organisation de l'animation VTT... Tous ont été contents d'avoir pu apporter leurs idées et d'avoir réalisé des projets pour la commune et ses habitants. Ils ont reçu les remerciements du Maire et de l'ensemble du Conseil municipal.

Commission voirie

Dans le cadre du projet de création d'un mode doux le long de la RD64, le conseil a autorisé le Maire à procéder aux négociations et à l'acquisition des terrains nécessaires à ces travaux. Le programme de travaux a également été validé et le lancement de la consultation autorisé.

Le conseil a validé le projet d'acquisition de la parcelle D1289, située au village, afin de constituer une réserve foncière.

Commission jeunesse et sports

Le règlement d'utilisation de la salle Marcel DERUDET a été modifié afin d'intégrer des mesures de limitation du bruit plus strictes (musique à l'extérieur). Ce nouveau règlement sera applicable à compter du 1^{er} août prochain. Le Préfet a autorisé l'installation d'un système de vidéosurveillance aux abords de la salle Marcel DERUDET.

Concernant les aires de jeux, un jeu à ressort a été remplacé et trois bancs seront prochainement installés.

Commission culture / animation

Un bilan de l'inauguration de l'espace jeunes et du spectacle musical du 18 juin a été présenté. Il est regrettable que ce concert n'ait attiré que si peu de spectateurs... La commission travaillera sur une autre formule pour 2018. Le feu d'artifice du 13 juillet sera tiré à la tombée de la nuit (vers 22h30).

Commission environnement / développement durable

La « rando ambroisie » destinée à l'arrachage des plants avant floraison aura lieu vendredi 22 juillet.

Commission personnel

Le conseil municipal a validé le projet déposé par la commission concernant la mise en place du nouveau régime indemnitaire des agents, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Il remplace tous les régimes existants.

Coupes de bois

Le conseil a décidé la mise en place de vente de bois sur pied au lieudit Bois Ballet. La proposition de contrat de vente de bois est validé, et le prix du moule fixé à 20 €. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

Urbanisme

Le conseil a pris connaissance des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire : M. et Mme LAURIER pour l'aménagement d'un garage en espace habitable et modification de façade impasse des Ecorchoux

- Déclarations préalables : M. Christian LACROIX pour l'installation de panneaux photovoltaïques route de la Vavrette.

Le conseil municipal a également été informé des déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie pour lesquelles le maire n'a pas préempté (délégation du conseil au Maire).

Questions diverses

Le conseil a également :

. pris connaissance de la réception d'une invitation au 125^{ème} anniversaire de la compagnie de pompiers d'Hackenheim pour les 15 et 16 octobre.

. décidé de mettre en place fin septembre une initiation à l'utilisation des défibrillateurs. Cette action s'adressera, dans la limite des places, aux élus municipaux, aux présidents d'association, au personnel communal pas encore formé, à la population. Une participation de 4 € sera demandée aux stagiaires.

. décidé de reporter le vote des tarifs de location de la salle des fêtes au conseil de septembre.

. pris acte de la signature du protocole « Participation citoyenne » le 28 juin dernier. Une réunion avec les référents volontaires aura lieu le 9 juillet.

. décidé d'accorder à l'association Arabesque l'autorisation d'utiliser gratuitement la salle des fêtes pour des cours de danse le jeudi soir en période scolaire pour la saison 2016/2017. Une convention sera établie.

. révisé le loyer de l'appartement situé rue Louis François Jambon, qui passe à 360,90 € mensuels.

. été informé de la nomination d'une nouvelle trésorière à la perception Pont d'Ain / Poncin : Mme Marie-Thérèse BONILLO a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2016.

Séance levée à 21h40

Prochain conseil le jeudi 1^{er} septembre à 20h00